

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 NOVEMBRE 2025**

| NOMBRE DE MEMBRES |                      |
|-------------------|----------------------|
| en exercice       | présent à la réunion |
| 17                | 13                   |

**Date de la convocation**

05/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **13 novembre à 18H30**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **REY Christiane, Maire**

**Présents** : FILHES Benjamin, COSTES Anthéa, LOFERNE Pascal, LE THOMAS Christine, MARTY Vanessa, JUBIN Sébastien, GUTIERREZ Marie-José, DUBEROS Alain, SOUREIL Francis, LABORIE Caroline, PUVIS Augustin, BADUEL Françoise,

**Excusés** : SABATIER Nicolas pouvoir à REY Christiane, PEYRANNE Christelle pouvoir à LE THOMAS Christine, BERGER Aurélie pouvoir à LABORIE Caroline, QUILLET Lionel pouvoir à BADUEL Françoise

**Absents :****Délibération N°2025\_11D01 – AVENANT N° 3 A LA CONVENTION D'ADHESION GENERALE AU POLE INFORMATIQUE REVISION DES TARIFS DE LA MESSAGERIE ET AJOUT DE NOUVELLES PRESTATIONS**

**Madame le Maire** rappelle à l'assemblée que la collectivité est adhérente au Pôle Informatique du CDG82 et qu'elle bénéficie dans ce cadre d'un ensemble de prestations destinées à favoriser le déploiement de l'e-administration sur le département en mutualisant les frais d'installation et de fonctionnement d'outils et de plateformes, et en assurant la formation et une assistance personnalisée et de proximité aux utilisateurs de ces technologies.

**Madame le Maire** informe l'assemblée qu'afin de s'adapter aux évolutions techniques, réglementaires et économiques, le CDG82 met à jour son offre de services à compter du **1er janvier 2026**. Cette mise à jour inclut :

- Une révision des tarifs du service de messagerie, rendue nécessaire par une augmentation sensible pratiquée par notre fournisseur, l'ALPI40.
- L'ajout de nouvelles prestations techniques.

**Madame le Maire** propose à l'assemblée l'adhésion à cette nouvelle prestation et donne lecture de l'avenant n°3 à la convention d'adhésion générale au Pôle Informatique du CDG82.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Valide** la proposition de Madame le Maire.
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant n° 3 à la convention d'adhésion générale au Pôle Informatique du CDG82.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

**AR Prefecture**

082-218200624-20251113-2025\_11D01-DE  
Reçu le 14/11/2025

Certifié conforme au registre des délibérations  
FINHAN, le 13 novembre 2025

Le Maire,  
Christiane REY



Certifie exécutoire le : ... Et publié ou notifié le : 14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

MAIRIE DE FINHAN

82700 FINHAN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 novembre 2025

### Absents :

| NOMBRE DE MEMBRES |                      |
|-------------------|----------------------|
| en exercice       | présent à la réunion |
| 17                | 13                   |

### Date de la convocation

05/11/2025

L'an deux mille vingt-quatre, le **13 novembre à 18H30**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **REY Christiane, Maire**

**Présents :** FILHES Benjamin, COSTES Anthéa, LOFERNE Pascal, LE THOMAS Christine, MARTY Vanessa, JUBIN Sébastien, GUTIERREZ Marie-José, DUBEROS Alain, SOUREIL Francis, LABORIE Caroline, PUVIS Augustin, BADUEL Françoise,

**Excusés :** SABATIER Nicolas pouvoir à REY Christiane, PEYRANNE Christelle pouvoir à LE THOMAS Christine, BERGER Aurélie pouvoir à LABORIE Caroline, QUILLET Lionel pouvoir à BADUEL Françoise

### Absents :

### Délibération N°2025\_11D02 – AJOUT D'UN TARIF CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que malgré la mise en place du nouveau logiciel, la souplesse laissée aux parents pour les inscriptions et les annulations, les différents messages de rappel à l'attention des familles, il reste encore des enfants non-inscrits à la cantine. Ceci perturbe l'organisation logistique et matérielle de la cantine.

Aussi, elle propose d'instaurer un tarif cantine à appliquer aux familles dont les enfants ne seraient pas inscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

### Rappel des tarifs actuels appliqués :

- Enfants : 2,50 €
- Enfants hors commune : 3,00 €
- Adultes : 3,70 €
- Agent de la collectivité : 3,00 €

### Ajout d'un tarif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- Enfants non-inscrits : 4,00 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le tarif proposé applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- **AUTORISE** Mme le Maire à engager les démarches nécessaires à la mise en place de ce nouveau tarif

Certifié conforme au registre des délibérations  
FINHAN, le 13 novembre 2025

Le Maire  
Christiane REY

Certifié exécutoire le : ....Et publié ou notifié le : .....

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025





MAIRIE DE FINHAN

82700 FINHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2025**

| NOMBRE DE MEMBRES |                      |
|-------------------|----------------------|
| En exercice       | Présent à la réunion |
| 17                | 13                   |

**Date de la convocation**

05/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à 18H30, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **REY Christiane, Maire**

**Présents :** FILHES Benjamin, COSTES Anthéa, LOFERNE Pascal, LE THOMAS Christine, MARTY Vanessa, JUBIN Sébastien, GUTIERREZ Marie-José, DUBEROS Alain, SOUREIL Francis, LABORIE Caroline, PUVIS Augustin, BADUEL Françoise,

**Excusés :** SABATIER Nicolas pouvoir à REY Christiane, PEYRANNE Christelle pouvoir à LE THOMAS Christine, BERGER Aurélie pouvoir à LABORIE Caroline, QUILLET Lionel pouvoir à BADUEL Françoise

**Absents :****DELIBERATION N°2025\_11D03 – ETUDE DE PROJET D'IMPLANTATION DE PETIT PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TERRAIN DE L'ANCIENNE DECHARGE ET SUR LA PARCELLE ATTENANTE AU LAC POLLUE**

Madame le Maire rappelle que le 25 février 2025, une rencontre a eu lieu avec la société Orion Energies pour une présentation en mairie le 18 avril 2025 d'un projet d'implantation de petit parc photovoltaïque sur le terrain de l'ancienne décharge et sur la parcelle attenante au lac pollué. Ce projet a été réétudié et représenté en conseil municipal le 28 juillet 2025 par la société Orion Energies.

La présentation de la société Orion Energies a pour but d'exposer de faisabilité technique, financière et juridique d'un projet d'implantation de petit parc photovoltaïque. Les deux projets de centrale solaire au sol sur les parcelles ZK 6, ZK 7 et ZE 30 appartenant au domaine privé de la commune de Finhan. Il s'agit de terrains dégradés (ancienne décharge et lac pollué). L'ancienne décharge de Finhan représente une surface de 0,60 ha et la parcelle attenante au lac pollué représente une surface de 1,30 ha.

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a négocié le prix du loyer auprès de la Société Orion et qu'à ce-jour il n'y a pas eu d'autre proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu :

- **DONNE SON ACCORD** pour les deux projets d'implantation de petit parc photovoltaïque et l'attribution d'un bail emphytéotique de 35 ans.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'un des adjoints, à signer tout document et acte utile à la réalisation de ce projet.

**Adoptée à la majorité**

**AR Prefecture**

082-218200624-20251113-2025\_11D03-DE  
Reçu le 14/11/2025

**Pour : 16**  
**Contre : 1**  
**Abstention : 0**

Certifié conforme au registre des délibérations  
FINHAN, le 13 novembre 2025

Le Maire,  
Christiane REY

Certifié exécutoire le 14 NOV. 2025  
Et publié ou notifié le : .....  
14 NOV. 2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DECISION MODIFICATIVE N° 3

(Vote de crédits)

|                                 |            |              |    |
|---------------------------------|------------|--------------|----|
| Date de convocation :           | 05/11/2025 | VOTES        |    |
| Nombre de membres en exercice : | 17         | Pour :       | 15 |
| Nombre de membres présents :    | 13         | Contre :     | 0  |
| Nombre de suffrages exprimés :  | 17         | Abstention : | 2  |

L'an 2025, le 13 novembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, REY Christiane

Présents : Mme REY Christiane, M. FILHES Benjamin, Mme COSTES Anthéa, M. LOFERNE Pascal, Mme LE THOMAS Christine, Mme MARTY Vanessa, M. JUBIN Sébastien, Mme GUTIERREZ Marie José, M. DUBEROS Alain, M. SOUREIL Francis, Mme LABORIE Caroline, M. PUVIS Augustin, Mme BADUEL Françoise

Procurations : M. SABATIER Nicolas pouvoir à REY Christiane, Mme PEYRANNE Christelle pouvoir à LE THOMAS Christine, Mme BERGER Aurélie pouvoir à LABORIE Caroline, M. QUILLET Lionel pouvoir à BADUEL Françoise

Absents :

Excusés : M. SABATIER Nicolas, Mme PEYRANNE Christelle, Mme BERGER Aurélie, M. QUILLET Lionel

Secrétaire de séance : Mme COSTES Anthéa

Objets : Reprise d'investissement en section d'exploitation

## INVESTISSEMENT

| Dépenses                     |                   | Recettes                                    |                   |
|------------------------------|-------------------|---------------------------------------------|-------------------|
| Article (Chap.) - Opération  | Montant           | Article (Chap.) - Opération                 | Montant           |
| 1068 (041) : Autres réserves | 201 074,09        | 021 (021) : Virement de la section de fonct | 201 074,09        |
|                              | <b>201 074,09</b> |                                             | <b>201 074,09</b> |

## FONCTIONNEMENT

| Dépenses                                     |                   | Recettes                                  |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------|-------------------|
| Article (Chap.) - Opération                  | Montant           | Article (Chap.) - Opération               | Montant           |
| 023 (023) : Virement à la section d'investis | 201 074,09        | 778 (043) : Autres produits exceptionnels | 201 074,09        |
|                                              | <b>201 074,09</b> |                                           | <b>201 074,09</b> |
| <b>Total Dépenses</b>                        | <b>402 148,18</b> | <b>Total Recettes</b>                     | <b>402 148,18</b> |

Certifié exécutoire par REY Christiane, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 14/11/2025 et de la publication le 14/11/2025

A FINHAN, le 14/11/2025

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

Christiane REY  
Maire de Finhan





AR Prefecture

082-218200624-20251113-2025\_11D05-DE  
Reçu le 14/11/2025

MAIRIE DE FINHAN

82700 FINHAN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 NOVEMBRE 2025

| NOMBRE DE MEMBRES |                      |
|-------------------|----------------------|
| en exercice       | présent à la réunion |
| 17                | 13                   |

#### Date de la convocation

05/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à 18H30, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **REY Christiane, Maire**

**Présents :** FILHES Benjamin, COSTES Anthéa, LOFERNE Pascal, LE THOMAS Christine, MARTY Vanessa, JUBIN Sébastien, GUTIERREZ Marie-José, DUBEROS Alain, SOUREIL Francis, LABORIE Caroline, PUVIS Augustin, BADUEL Françoise,

**Excusés :** SABATIER Nicolas pouvoir à REY Christiane, PEYRANNE Christelle pouvoir à LE THOMAS Christine, BERGER Aurélie pouvoir à LABORIE Caroline, QUILLET Lionel pouvoir à BADUEL Françoise

**Absents :**

#### Délibération N°2025\_11D05 – RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC (RPQS) DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2024

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2224-17-1 ;

La Présidente de la Communauté de communes présente chaque année le rapport sur le prix et la qualité de ce service aux membres du conseil communautaire.

Par délibération du 25 septembre 2025, le conseil communautaire a pris acte du rapport sur le prix et la qualité du service – collecte, traitement et valorisation des déchets – pour l'année 2024 et ce dernier a été transmis à l'ensemble des communes afin de le présenter à leur tour à leurs conseillers municipaux.

Après présentation du rapport déchets 2024, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

✓ Prendre acte de ce rapport.

#### Adoptée à l'unanimité des présents

Certifié conforme au registre des délibérations

FINHAN, le 13 NOV. 2025

Le Maire,  
Christiane REY



Certifié exécutoire le : ... Et publié ou notifié le : 14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

